

Paris, le 14 mai 2024

Air France-KLM annonce le succès de son émission d'obligations pour un montant total de 650 millions d'euros

Air France-KLM (la « **Société** ») a placé avec succès aujourd'hui 650 millions d'euros d'obligations ayant une maturité de 5 ans et un coupon de 4,625% (les « **Obligations Nouvelles** ») dans le cadre du programme *Euro Medium Term Note* de la Société. Les Obligations Nouvelles devraient être notées BBB- par Fitch et BB+ par S&P.

La forte demande des investisseurs, avec un livre d'ordres de plus de 2,8 milliards d'euros couvrant près de 4,3x le montant des obligations émises, témoigne de la confiance des investisseurs envers Air France-KLM.

La Société a annoncé le 13 mai le lancement d'une offre de rachat en numéraire portant sur les deux souches obligataires existantes suivantes :

- les obligations d'un montant nominal total de 750 millions d'euros venant à échéance le 16 janvier 2025 et portant intérêt à un taux de 1,875% (dont le montant en circulation s'élève à 750.000.000 €) (ISIN : FR0013477254) (les « **Obligations 2025** ») ; et
- les obligations d'un montant nominal total de 500 millions d'euros venant à échéance le 1er juillet 2026 et portant intérêt à un taux de 3,875% (dont le montant en circulation s'élève à 500.000.000 €) (ISIN : FR0014004AF5) (les « **Obligations 2026** » et, ensemble avec les Obligations 2025, les « **Obligations Existantes** »).

Le produit des Obligations Nouvelles sera utilisé pour refinancer une partie de la dette existante de la Société par le rachat, en tout ou partie, des Obligations Existantes et pour les besoins généraux de la Société.

L'admission des Obligations Nouvelles à la cotation sera demandée auprès d'Euronext Paris.

Investor Relations

Michiel Klinkers

Marouane Mami

michiel.klinkers@airfranceklm.com marouane.mami@airfranceklm.com

Website: www.airfranceklm.com